Douzième année N° 149 — Numéro, 5 centimes. — Jeudi 18 Novembre 1915

Bibliothèque cantonale Sion

ANNONCES :
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum pr une annonce : 75 cent.

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler. Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	4.—	2.50	1.50
Avec Bulletin	6.—	3.50	2.—

Etranger : Port en sus.

Rédaction, Administration,
Bureau du Journal
ST-MAURICE

Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Nouveaux faits connus Mercredi à Midi

Après 24 heures d'éclaircie, les nouvelles redeviennent mauvaises pour les Serbes qui continuent leur retraite. Une violente action est engagée entre Français et Bulgares sur la rive gauche de la Tcherna.

Rien d'important sur les fronts français et belge.

Les Anglais vont entrer à Bagdad; les Alliés disposent ainsi d'une des plus belles contrées de l'Asie-Mineure. L'événement est important.

Echec russe sur le Styr et échec allemand sur le front de Riga.

Déluge de phrases

Toute une littérature a surgi du sixième centenaire de la bataille de Morgarten, et ce n'est pas fini. Un fait ordinaire aurait été écrasé sous cette avalanche de discours, de conférences et de brochures. Seul, un grand acte militaire, ayant assuré l'existence d'une nation, peut tenir devant un pareil déluge de paroles et d'écrits.

Jusqu'ici, la meilleure tranche est, sans contestation possible, le discours de M. Motta, président de la Confédération, au banquet de la fête officielle de Schwytz. Il nous repose de tant d'exagérations de mauvais goût et de stratèges de chambre qui connaissent à un mètre près l'emplacement des troupes confédérées et ennemies, le 15 novembre 1315, et qui ne nous font grâce d'aucun détail technique.

M. Motta a dit ce qui est et rien que ce qui est, à savoir que la bataille de Morgarten ne saurait être comparée aux événements tragiques d'aujourd'hui, mais qu'elle a eu pour notre Confédération helvétique des conséquences grandioses, puisqu'elle a affermi le pacte d'alliance de 1291. En d'autres termes, la victoire du lac d'Aegeri a assuré la sécurité de notre berceau.

N'est-ce pas le plus beau résultat d'une guerre ?

Pourquoi, dès lors, rapetisser ce fait sublime en soulignant des niaiseries, d'ailleurs discutables, et en brodant tout un canevas de sornettes qui ne tiennent pas debout ?

L'auteur d'une de ces brochures va même jusqu'à écrire que l'esprit militaire d'alors fut le même que celui qui règne aujourd'hui. Une discipline de fer tenait les hommes qui étaient entraînés à l'action pour toutes sortes de manœuvres et de courses pénibles.

Nous voudrions bien connaître la source historique de ces renseignements.

Pendant qu'il y était, notre exalté aurait dû affirmer qu'avant de rouler les troncs d'arbres et les blocs de pierres sur l'armée de Frédéric de Habsbourg, nos héroïques ancêtres avaient fait une heure de pas de parade et deux heures d'école de soldat. Ce ne serait pas plus extraordinaire.

M. Motta a paru, d'un mot, rappeler ces écrivains à la mesure. Mais il est probable qu'ils n'auront rien compris à la leçon, habitués qu'ils sont à proclamer leurs œuvres invariablement géniales et supérieures.

Il est remarquable, d'ailleurs, que, à part une exception ou deux, ces brochures sont écrites avec un laisser-aller et un sans-gêne étonnants. Même des hommes, qui ont un beau talent de plume, comme M. Gonzague de Reynold, nous donnent des poèmes à peu près indéchiffrables.

C'est peut-être un genre nouveau, mais c'est un drôle de genre, qui permet de faire de la littérature sans le savoir.

La Suisse romande, aujourd'hui comme hier, ne prise, n'admire que le langage précis, clair, lumineux, et qui demeurera le langage de nos maîtres en prose et en vers.

M. de Reynold connaît ce langage. Il s'en est servi dans des peintures et des croquis de villes et paysages suisses qui sont de petites merveilles.

Pourquoi tombe-t-il dans le symbolisme qui n'a d'original que sa cocasserie ?

Les rares récits des premiers descendants des héros de Morgarten nous montrent des têtes bien pleines. Faudrait-il donc constater de la décadence chez celles qui ont entrepris de chanter le sixième centenaire de la célèbre journée ?

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

A la frontière. — A la suite de démarches faites par M. le lieutenant-colonel Trabold, directeur de l'arrondissement des douanes de Genève, auprès de l'autorité militaire française, celle-ci a consenti à surseoir de quelques jours à l'application de l'arrêté disant qu'aucun attelage ne pourra entrer en Suisse si son conducteur n'est pas en possession d'une déclaration de l'autorité militaire suisse certifiant qu'en aucun cas cet attelage ne sera retenu. D'ici là, le Conseil fédéral aura été à même d'expédier les attestations exigées.

Une victime du « Firenze ». — A bord du « Firenze », le navire torpillé par un sous-marin autrichien, se trouvait Mme Fanny-Fernande Gagnatelli, née Candolfi.

Mme Gagnatelli a habité Lausanne, où vivent encore ses parents. Elle avait épousé un lieutenant de la marine italienne. Au moment de la déclaration de guerre, elle habitait Alexandrie. Elle vint aussitôt en Europe, d'où elle repartit à bord du « Firenze», à destination d'Alexandrie. Elle a été tuée par un obus sur le pont du bateau.

Mme Gagnatelli comptait de nombreux amis à Lausanne et à Aigle, où elle était née.

On confirme l'arrestation de M. Prum, chef du parti catholique luxembourgeois. — Le « Messaggero » annonce que le Vatican a reçu confirmation de l'arrestation de M. Prum, chef du parti catholique luxembourgeois.

M. Prum serait accusé d'avoir écrit des articles offensants pour l'Allemagne ; il serait, en outre, l'auteur d'une lettre ouverte jugée insolente pour l'Allemagne et adressée au député catholique allemand, M. Erzberger, où il dénonçait l'attitude scandaleuse du centre allemand devant les cruautés et les injustices commises en Belgique par les troupes allemandes.

M. Erzberger, n'ayant pu répondre publiquement, intenta un procès à M. Prum, qui fut arrêté.

Avant la guerre, M. Prum était connu pour ses sentiments germanophiles.

Le « Telegraaf » annonce que l'évêque de Luxembourg a adressé une dépêche au Pape, pour obtenir la mise en liberté de M. Prum.

Ecorces pour la tannerie. — En raison du manque de matières étrangères nécessaires à l'industrie de la tannerie, le secrétariat de l'Association suisse des propriétaires de tanneries annonce que ceux-ci devront faire l'an prochain en Suisse l'acquisition de grandes quantités d'écorces. Les prix élevés des matières étrangères assurent aux producteurs indigènes de bons gains. Les communes, corporations et particuliers sont avisés de ne pas abattre pour le moment: chêne, pins et autres arbres dont l'écorce est utilisée dans la tannerie, la saison la plus favorable étant le printemps. Le secrétariat de la dite association, à Zurich, est prêt à indiquer aux producteurs d'écorces la manière de procéder.

Gibraltar et les sous-marins. — Du « Journal des Débats » :

On s'étonne parfois que les sous-marins ennemis aient pu franchir le détroit de Gibraltar.

Il faut se rendre compte que la fermeture d'un passage aussi large et aussi profond n'est pas facile. Si la forteresse anglaise commande la surface de la mer, elle reste sans action directe sur les voies sous-marines, par où nos ennemis peuvent se glisser sans déceler leur présence. Les deux rives du détroit ne sont pas en notre pouvoir, comme il arrive pour le Pas de Calais; et l'Espagne garde jalousement ses droits dans les eaux territoriales de la côte marocaine.

Cela ne veut pas dire que nous ne puissions pas opposer d'extrêmes difficultés au passage des sous-marins. Mais il est pour cela nécessaire de compléter une organisation restée insuffisante ; et sans doute faut-il du temps.

On est arrivé, dans la Manche et la mer du Nord, à des résultats plus difficiles à obtenir et qui, s'ils ne donnent pas une garantie absolue, en donnent une suffisante. On peut, à Gibraltar, tout aussi bien, sinon paralyser complètement les entreprises sous-marines ennemies, du moins limiter extrêmement le nombre et la conséquence des surprises inévitables.

Il y a donc une organisation à créer ou à développer. Là comme ailleurs, il faut savoir faire grand, d'autant plus grand qu'on a moins su prévoir. L'énergie et la rapidité sont les deux premières conditions de toute victoire. Notre gouvernement le comprend certainement aujourd'hui : puisse le pays le comprendre aussi et soutenir de sa volonté l'effort nécessaire.

Simple réflexion. — Mentalité allemande : Notre force créera une loi nouvelle en Europe. C'est l'Allemagne qui frappe. Quand elle aura conquis de nouveaux territoires pour son génie, alors les prêtres de tous les dieux vanteront la guerre bénie.

Max HARDEN.

Curiosité. — Sur la demande de son collègue de l'Agriculture de France, le ministre de l'instruction publique a décidé, le mois dernier, que les enfants des écoles, des vingt-trois départements cidricoles, pourraient être mis, un jour par semaine, à la disposition des maires, pour participer à la cueillette des pommes.

Afin de hâter cette récolte, particulièrement abondante cette année, et afin d'éviter la perte d'une véritable richesse nationale, le ministre de l'instruction publique vient d'envoyer des instructions aux inspecteurs d'académie pour que, partout où le besoin s'en fera sentir, nos écoliers consacrent toutes leurs après-midi à ce travail.

Pensée. — La tombe d'un ami est un creuset où s'épure sa mémoire ; on ne s'en souvient plus que par les côtés de sa vie qui le font regretter.

Grains de bon sens

L'âme et les âmes

On parle beaucoup de l'âme d'une nation.

Ainsi, pour la France, on dit qu'elle s'est révélée à ceux qui la voulaient ignorer. On dit qu'elle s'est réveillée tout d'un coup en face du danger national. On dit que l'union s'est faite et que d'une seule âme, en une seule âme, qui est cette âme française, tout le peuple marche ensemble au combat, c'est-à-dire peut-être à la mort, avec la volonté tout ensemble et la certitude de marcher ainsi à la victoire et à l'immortalité...

Une explication de principe est nécessaire.

Peut-il exister une âme collective sans des âmes individuelles ?

En d'autres termes, y aurait-il, même par métaphore, une âme de ce tout qu'est une nation, s'il n'y avait pas, avant tout, des âmes de chacun de ceux qui, groupés entre eux, constituent cette même nation ?

La réponse est bien simple.

Pour nous, spiritualistes, chrétiens et catholiques, l'âme d'une nation n'est ni une réalité ni une substance. Elle n'est qu'un singulier substitué à un pluriel de quelques millions, pour faire mieux ressortir, dans ce singulier-là, tout ce qu'il y a d'unité morale, de dévouement commun et d'unanime enthousiasme dans ce pluriel de tous nos millions d'âmes.

Croyez aux âmes, croyez à des âmes substantielles, comme nous l'enseigne l'Eglise et la foi... ou bien ne me parlez pas de l'âme d'une nation, car il n'y a pas d'âme au singulier et il n'y a plus que des corps s'il n'y a pas des âmes au pluriel.

* * *

Et ceci dit, pourquoi, dans les pays belligérants, tous ces corps de petits soldats se sacrifient-ils ? Pourquoi, s'élançant des tranchées s'il le faut, vont-ils d'un bond, le poignard aux dents et le fusil dans les mains, vers des tranchées ennemies, à travers la mort qui les attend et va les faucher ? Pourquoi se jettent-ils ainsi des milliers en avant, sachant que sur ces milliers des centaines seulement reviendront ? Et ces corps qui ne reviendront pas, ces corps qu'on relèvera mutilés et sanglants pour les agonies des ambulances, quelle force immatérielle ont-ils donc en eux-mêmes qui les projette vers la mort et la souffrance ?

Quelle force ?

Vous le demandez. Eh bien, c'est une volonté, c'est une âme, mais une âme d'individu, une âme qui a conscience qu'elle est soi, qu'elle n'est ni autrui, ni une parcelle quelconque d'autrui.

* * *

Après cela pourtant, sous l'œil du philosophe qui raisonne loin du carnage et indemne des griseries du champ de bataille, le problème s'assombrit au lieu de s'éclaircir.

L'âme veut atteindre un but qu'elle poursuit jusqu'à travers la douleur et la mort. Elle y entraîne le corps. Elle l'y sacrifie. Elle l'immole impitoyablement à une autre destinée qu'elle voit par delà les pourritures anonymes de la fosse commune.

Et d'où lui vient donc cette force de vouloir et d'imposer de telles destructions ? Car enfin, il est bien certain que chacun de nous se fait un but de son bonheur individuel — fût-ce même à travers le suicide, si sa raison égarée lui persuade que la mort sera moins malheureuse que la vie.

Acceptez la doctrine chrétienne et tout prend un sens, ce sens de l'Evangile nous disant, il y a déjà dix-neuf siècles, que celui qui perd son corps sauvera son âme pour l'éternité, et que la perdra, au contraire, celui qui voudra la sauver par d'autres voies que par la morale austère du sacrifice.

Cependant, les philosophes rationalistes ou matérialistes ont tous fui cette énigme insoluble de la vie par la mort. Ils sont restés muets devant le contraste du salut de la masse par le sacrifice de quelques-uns de ses membres qui acceptent d'assurer leur bonheur en venant eux-mêmes s'y offrir.

Ils ont reculé devant l'inexplicable. Eux, qui avaient réponse à tout, hormis aux mystères de l'éternité et de la mort, se sont voilé la face devant cet aspect quotidien de l'« inconnaissable ».

Mais précisément, avec leur morale d'égoïsme utilitaire et leur scepticisme systématique, ils ont fait que les intérêts de la société prise en masse deviennent radicalement inconciliables avec ceux de chacun des individus qui la composent. Seulement ils n'ont pas avoué cette contradiction. En gens d'esprit — car l'esprit n'est pas la logique et en est souvent tout le contraire — ils s'en sont tirés par des pirouettes.

Un seul a fait exception. C'est le sociologue évolutionniste et positiviste Benjamin Kidd. Aussi, combien instructifs ses aveux !

Eh bien oui, dit-il dans son livre l'*Evolution sociale,* ces intérêts sociaux et ces intérêts privés sont inconciliables. Alors il faut une religion — vraie ou fausse — pour faire marcher la société, parce qu'il n'y a qu'une religion qui puisse promettre « une sanction superrationnelle à tous les actes de l'individu là où les intérêts individuels et les intérêts de l'organisme social sont en opposition ». Il n'y a, en d'autres termes, qu'une religion qui puisse obtenir, par une foi aveugle dans l'au-delà, le sacrifice de l'individu à la communauté dans le monde présent.

Cela vaut la peine d'être médité.

N.

LES ÉVÉNEMENTS

La Guerre Européenne

La Situation

Les dernières nouvelles sont mauvaises pour les Serbes. Les Bulgares qui dominent la route entre Krivolak et Prilep empêchent la jonction des Français et des Serbes. Cependant une violente action s'est engagée entre Français et Bulgares sur la rive gauche de la Tcherna, (Certa), la rivière qui coule parallèlement au Vardar, à l'ouest de ce fleuve. Les Français ont pu établir leur liaison avec des détachements serbes. Plus au nord, l'occupation de la ligne des deux Morava par les Allemands raccourcit le front de l'envahisseur et va rendre disponible une de ses armées qui pourra être dirigée sur d'autres points. Le gouvernement et le corps diplomatique sont réfugiés à Monastir. Un corps serbe défend toujours le col de Babouna qui est la porte de cette région de l'extrême sud. Si Baouna tombe, le gouvernement devra se réfugier au Monténégro.

Un rapport de l'état-major serbe montre l'effort accompli par l'armée serbe sur un front de 900 kilomètres. Les forces de l'adversaire s'élèvent à 11 divisions allemandes, 4 divisions austro-hongroises et 8 divisions bulgares. On ne sera pas surpris du petit contingent austro-hongrois si l'on réfléchit que l'Autriche fait la guerre sur trois fronts. Il faudrait connaître les effectifs de ces divisions qui varient d'un pays à l'autre. Nous sommes loin cependant des chiffres énormes dont on parlait au début.

Allemands et Autrichiens annoncent avoir remporté un gros succès dans la région du Styr, entre Pinsk et Kolki. Le bulletin russe du 14 signalait des combats acharnés aux environs de Czartorysk. Selon Vienne et Berlin, ces combats se sont terminés par le recul des Russes sur tout le front, derrière le Styr. On pourrait en conclure que Czartorysk a aussi été évacué, mais le fait n'est pas indiqué expressément. L'échec russe dégagerait la forteresse

de Kowel, qui était très menacée et qui avait été prudemment évacuée par les troupes austro-allemandes.

Les Autrichiens ont subi un nouvel échec au Carso et laissé 278 prisonniers entre les mains des Italiens.

Français et Allemands sont d'accord pour dire que rien d'essentiel ne s'est passé sur le front occidental depuis 48 heures.

L'exode des populations serbes

Monastir serait à nouveau menacé

Le *Secolo* reçoit de son correspondant spécial à Salonique :

Des voyageurs arrivés ce soir (14) à Salonique, venant de Mitrovitza, à travers l'Albanie, ont apporté les nouvelles suivantes sur l'agonie de la Serbie :

La vieille Serbie se vide de ses habitants. De longs cortèges de fugitifs se massent le long de la ligne Raska-Mitrovitza-Pristina. C'est une foule pittoresque et douloureuse qui campe sur l'historique plaine de Kossovo, sous une pluie torrentielle. Cette région peut être considérée comme assiégée ; le pain manque pour toute la population civile, qui se nourrit maintenant exclusivement de pommes de terre et de viande.

Même pour l'armée, les conditions de ravitaillement sont très difficiles ; on dispose encore de quelques réserves de blé, mais le problème des vivres devient de jour en jour plus inquiétant.

De la vieille Serbie, désormais perdue, les troupes se sont retirées en bon ordre, tout en combattant avec une grande valeur et en infligeant de graves pertes à l'ennemi. Le moral des soldats est toujours très élevé, quoiqu'ils n'ignorent pas que la situation est critique. Peu avant que le gouvernement abandonne Kraljevo, un grand dépôt de benzine prit feu, de sorte qu'actuellement la benzine manque pour les camions automobiles.

Beaucoup de fugitifs se dirigent vers le Monténégro, bien que ce pays, lui aussi, dispose de peu de vivres et soit dans l'impossibilité de nourrir d'autres réfugiés. La Banque franco-serbe a émigré au Monténégro par la route Mitrovitza-Ipek ; ses fonds se trouvent actuellement à Podgoritza, d'où ils seront transportés à Scutari.

Actuellement, le gouvernement serbe et les légations étrangères se trouvent à Mitrovitza. Les légations étudient l'éventualité de devoir se réfugier au Monténégro, et d'essayer ensuite d'atteindre Monastir par la voie Prizrend-Dibra-Okrida. D'après les dernières nouvelles arrivées de Monastir, la situation de Babouna et de Prilep serait critique, et Monastir même serait menacé.

Un échec bulgare

Après une violente attaque renouvelée avec des forces importantes contre Cicevo, les Bulgares se sont retirés sur les hauteurs de Tettovo, laissant sur le terrain de nombreux morts et blessés. Les Français ont occupé la partie haute de Cicevo.

Sur le front de Krivolak calme. Activité incessante sur le front Rabrovo-Valandovo où les Anglais ont reçu hier le baptême du feu.

Les Bulgares ont évacué Kostarino.

Succès et échecs russes

La grande bataille

Les Russes assurent avoir refoulé leurs adversaires encore de 5 ou 6 kilomètres à l'ouest de Riga, sans indication de localité. Sur la Dwina la lutte se poursuit pour la reprise de la métairie de Bersemunde.

A l'ouest de Dwinsk les Russes sont également à l'attaque dans la région des lacs ; les bourgs d'Illoutsk et de Dritwiaty sont le théâtre de luttes sanglantes qui se poursuivent depuis des semaines.

Les Russes admettent implicitement qu'ils ont dû se replier vers le Styr. Les Allemands ont progressé dans les forêts de Podgacie et leurs adversaires se retirent en combattant ; les arrière-gardes défendent le passage du Styr, ce qui ramène les Russes dans les situations qu'ils occupaient il y a trois semaines. Les combats de Czartorisk leur ont valu près de 50.000 prisonniers et un butin de guerre assez important : c'est déjà un résultat appréciable. L'usage incontesté de la voie ferrée qui court parallèlement à leur front permettra aux Russes de répéter quand le moment leur semblera favorable, une nouvelle tentative de rupture du front dans ce secteur.

Au sujet des opérations qui se préparent probablement dans le secteur de Riga, on reçoit en outre les renseignements complémentaires suivants :

Des événements de haute importance se déroulent sur le front de Riga, où les Allemands ont réuni, sur la Dwina, et dans toute la région de la Baltique, d'énormes contingents et se sont fortifiés dans les tranchées, qui sont le dernier mot de l'art militaire, pour avoir derrière eux des points d'appui dans les moments critiques.

Quand les Russes prennent l'offensive, ils doivent maintenant forcer des positions presque inexpugnables. Cette offensive se manifeste sur tout le front de la Baltique. La situation des Allemands est surtout sérieuse près d'Olay, où ils n'ont obtenu aucun résultat, malgré leurs rafales d'obus. Ils sont maintenant repoussés à 16 kilomètres de Mitau et bientôt arrivera le moment où l'artillerie russe à longue portée pourra commencer le bombardement de cette place. Les Allemands qui prévoient cette éventualité ont évacué la capitale de la Courlande, emportant dans des régions plus sûres l'énorme matériel de guerre qu'ils avaient accumulé à Mitau.

Des réfugiés rapportent que la Basse-Courlande est à peu près libre de troupes ennemies, les Allemands ayant envoyé toutes leurs forces disponibles sur le front de Dunabourg pour y améliorer leur situation critique.

On confirme que le maréchal de Hindenbourg, à la suite des fâcheux échecs subis par les Allemands à Dunabourg, a relevé de ses fonctions le général Morghen, qui n'a pas pu prendre la ville dans le délai fixé ; mais son successeur, le général von Lauenstein, n'est pas plus heureux.

La contre-offensive autrichienne

Bombardement de Brescia

Après les progrès obtenus par les troupes italiennes dans le Trentin, qui menacent actuellement de près Riva et Rovereto, il fallait s'attendre à une contre-offensive autrichienne dans la vallée di Ledo. Cette contre-offensive s'est produite le 14 et le 15 et elle a été partout repoussée. Le bulletin autrichien la passe sous silence et se borne à annoncer les attaques repoussées sur le front de l'Isonzo. Dans ce secteur l'offensive italienne ne ralentit pas. C'est surtout au Mont Saint-Michel et au Monte Sei Busi que les attaques sont le plus impétueuses.

De nouvelles bombes ont été lancées par un aviateur autrichien sur Brescia, ville ouverte, tuant une dizaine de femmes et d'enfants. Il est probable que le gouvernement italien se décide à user de représailles, contre des villes autrichiennes, ainsi que cela s'est fait en France avec des résultats satisfaisants. On remarque, en effet, qu'après que des escadrilles d'avions français ont bombardé copieusement Carlsruhe et Stuttgart, aucun avion allemand n'a plus attaqué des villes ouvertes françaises. C'est le triomphe de la manière « forte ».

Nouvelles Suisses

La seconde journée

La cérémonie sur le champ de bataille

La seconde journée de la fête de Morgarten a été ouverte à 5 heures et demie par 22 coups de canon. A 8 heures, un train spécial a amené les invités officiels à Sattel. Le cortège, qui comprenait les mêmes groupes que celui de dimanche, s'est formé sous une tempête de neige.

Les champs étaient recouverts d'une couche de neige de 10 cm., mais la cérémonie n'en a pas moins eu lieu conformément au programme. Une foule de 2.500 personnes au moins s'était rassemblée sur la prairie au-dessous de la chapelle commémorative de la bataille, près de la route d'Aegeri.

La cérémonie a été ouverte par le Cantique suisse, exécuté par tous les chœurs d'hommes de Schwytz. La prédication de fête a été prononcée par le curé Marty, de Schwytz ; puis le curé de Sattel a célébré une messe accompagnée de chant et de musique ; enfin le landamann en charge de Schwytz, M. Bueler, a prononcé un discours patriotique.

La cérémonie a été clôturée par l'hymne national exécuté par tous les assistants.

Pendant la cérémonie, le ciel s'était éclairci, mais le froid est resté très vif. C'est par un brillant soleil que le cortège s'est remis en route à 11 heures, aux sons du canon et des cloches, pour l'église de Sattel où un *Te Deum* a été chanté et la bénédiction donnée aux assistants. Les rues étaient richement pavoisées et des arcs de triomphe avaient été édifiés près de la gare et de la chapelle de la bataille.

Après la cérémonie sur le champ de bataille, les conseillers fédéraux, le général, les colonels Steinbuch et Biberstein, ainsi qu'une délégation du gouvernement de Schwytz, se sont rendus en automobile au monument commémoratif de la bataille sur territoire zougois. Le gouvernement zougois était présent *in corpore* et le conseiller d'Etat Hildebrand, de Zoug, a prononcé un discours auquel a répondu M. Motta. Des rafraîchissements ont été servis aux invités dans la cantine de tir de Morgarten. Les conseillers fédéraux et le général se sont rendus ensuite à l'institut de Menzingen dont la sœur du président de la Confédération est la supérieure. Le dîner leur a été offert, puis ils sont rentrés à Berne par Zoug.

A Sattel, la cérémonie religieuse a été suivie d'un banquet auquel ont pris part deux représentants zougois, les landamann Hildebrand et Herrmann.

M. Gamma, conseiller national, a seul pris la parole au nom des cantons primitifs invités. Il a rappelé le secours de la Confédération au canton d'Uri et a fait des vœux pour la prospérité de la Suisse primitive.

Toute une série de télégrammes de félicitations sont arrivés, notamment du gouvernement tessinois et d'une assemblée de 2.000 personnes organisée dans la salle de la Réformation, à Genève.

Une série de cantons avaient envoyé des adresses commémoratives au gouvernement schwytzois, notamment Vaud et Valais.

Les élections genevoises.

Du *Courrier de Genève :*

« Le parti indépendant, — pour commencer par lui, — n'a point eu la satisfaction d'enregistrer la victoire de son candidat, M. Firmin Ody. Il s'attendait d'ailleurs à cet échec, et M. Ody s'y attendait lui-même plus que personne. Nous avions le plaisir de recevoir encore sa visite, samedi soir ; et, dans sa conversation, il ne se faisait point illusion sur l'issue du vote. Nous non plus !

Nous devons remercier M. Ody une fois de plus d'avoir affronté le scrutin. Il s'agissait d'affirmer un principe ; et du coup la décision a électrisé les rangs des indépendants. Nous n'exagérons pas ; et ce n'est pas d'ailleurs notre habitude. Notre groupe s'est porté à la lutte avec un incroyable entrain ; et il a donné à notre candidat un nombre de voix vraiment réjouissant.

Osons dire qu'à cet égard la journée du 14 novembre 1915 est bonne pour les indépendants. Elle est même excellente. Elle les a réunis en un faisceau plus compact que jamais, et qui résistera à toutes les tentations de désunion, qu'elles viennent de droite ou de gauche ».

Un drame.

Un des soldats allemands internés à Coire a blessé grièvement dimanche dernier, dans le voisinage de la caserne, un ouvrier travaillant à Coire, d'un coup de poignard dans le poumon. Il aurait été violemment provoqué par l'ouvrier, qui l'aurait même attaqué. On doute de pouvoir sauver la victime.

Nouvelles Locales

Au Grand Conseil

Session de novembre 1915

Séance du mardi, 16 novembre

Présidence de M. Joseph Ribordy, président

La surveillance des débits de boissons

Dix-neuf articles (36-54), soit le quart du nombre contenu dans cette loi, se rapportent aux *dispositions de police.*

Nous y lisons entr'autres que tous les jeux de hasard sont défendus dans les établissements soumis à la présente loi. Toutefois, les lotos au bénéfice d'œuvre de bienfaisance ou d'intérêt public ou au bénéfice de sociétés locales poursuivant un but artistique, religieux, social ou sportif, peuvent être autorisés par le conseil communal.

Dans des circonstances exceptionnelles, lorsque l'ordre public est ou risque d'être gravement compromis, ou en cas de désastre public, le Conseil communal peut, avec l'approbation du préfet du district, ordonner la fermeture temporaire d'une partie ou de tous les établissements de la commune. En cas d'urgence cette mesure peut être prise par le Conseil communal seul sous réserve de recours au Conseil d'Etat.

A 18 ou à 19 ans ?

La Société valaisanne d'Education avait émis le vœu que l'accès des cafés fût interdit aux jeunes gens qui n'ont pas atteint l'âge de 19 ans, qui n'ont pas encore « tiré au sort ». Actuellement, l'âge limite est de 16 ans. Le projet de loi s'en tient à un moyen terme — *in medio veritas* — au chiffre de 18 ans. Deux raisons militent en faveur de ce dernier. A 18 ans, un jeune homme peut obtenir la majorité dans certaines circonstances. D'autre part, la loi fédérale sur les fabriques permet aux jeunes gens de 18 ans de travailler dans des usines. Or, celles-ci ne sont pas toujours situées au lieu de domicile. Comment interdire à des ouvriers l'accès des établissements publics quand, le travail terminé, ils doivent attendre leur train souvent de longs quarts d'heures ?

Le point de vue du personnel enseignant rencontre un chaleureux défenseur dans la personne de M. *L. Rey.* Ce dernier place la question au-dessus de certains cas exceptionnels et rares. Ce qu'il faut retenir et examiner profondément, c'est un fait expérimental d'ordre moral et psychologique. Entre 15 et 20 ans, l'esprit et le cœur du jeune homme sont particulièrement impressionnables. C'est l'instant où il contracte des habitudes bonnes ou mauvaises qui traceront le chemin de sa vie. Nous avons le devoir de protéger le jeune homme contre l'habitude fâcheuse de s'adonner aux boissons alcooliques.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

8

Mariés sous les Obus

III. — FRANÇAIS ET ALLEMANDS

Son attitude simple et discrète pouvait faire supposer au vieux Ferber ainsi qu'à Charles qu'elle était là depuis un moment et qu'elle avait entendu les derniers mots de la conversation.

C'était Marthe Ferber.

Sa tête fine au visage rond avec des yeux bleus myosotis, une bouche mignonne et rouge, des joues pleines entourées de ses cheveux comme d'un cercle d'or pâle s'appuyait nonchalamment au pilier de la porte.

Le nœud de taffetas noir classique couronnait ce front charmant et deux tresses de ce bel or blond tombaient parallèlement sur la chemisette blanche, plus bas que le corset de velours, jusque dans le tablier de toile bleue rempli d'herbes pour les lapins et que la jeune fille retenait par les deux coins.

— Marthe !.. s'écria Charles Wendel.

— Bonjour, Charles.

Marthe s'avança, elle ne souriait pas comme jadis, lorsque courant au-devant de son fiancé, elle lui envoyait un bonjour enjoué de sa bouche épanouie.

Elle laissa tomber son tablier gonflé d'une ample moisson de pois de senteur et de chicorée sauvage et s'avança vers les deux hommes.

Marthe tendit sa main à Charles.

Le jeune homme prit cette main et la serra doucement, puis, il dit d'une voix que l'émotion étouffait :

— Marthe, je pars ce soir, je suis venu vous dire adieu.

Elle baissa la tête, et, rapidement, deux grosses larmes roulèrent sur ses joues roses et suivirent les tresses blondes.

Puis, aussitôt, Marthe, releva son front.

Ce n'était plus l'enfant à peine éveillée à la vie qui regardait maintenant en face Charles Wendel, mais une jeune fille dont la gravité de l'heure développait subitement le caractère et la volonté de la femme.

Elle dit :

— Vous partez ?...

— Oui...

— Pour la France ?...

— Je suis appelé par l'Allemagne...

— Vous n'irez pas.

— C'est déserter ?...

— Non Charles, ce n'est pas déserter, répondit le vieux Ferber d'une voix grave, c'est prendre ton rang pour reconquérir le sol où nous vivons ; ce sol qui sera français demain, et sur lequel rien de ce qui est allemand ne restera bientôt.

— Vous avez toute la nuit, reprit Marthe, pour gagner la frontière, partez...

— Marthe, avez-vous pensé à ma mère, à mes deux frères déjà sous les drapeaux ennemis... Si je suis porté comme déserteur, ils seront saisis et tués peut-être !...

— Dites à votre mère que nous l'attendons et qu'elle restera avec nous.

— Oh !

— Mais vous, Charles, ne restez pas, je vous en prie... car alors nous ne pourrions plus nous revoir... vous avez entendu parler mon grand-père, ce sera fini entre nous... mon père est plus intransigeant que lui encore.

— Et vous, Marthe, vous si tendre et si bonne, ne pourriez-vous pas oublier après que, aussi cruel que soit un devoir, je l'ai accompli en soldat ?...

D'un geste brusque, Charles saisit les deux mains de Marthe et les serra fébrilement.

Marthe Ferber pencha la tête un peu à droite en la renversant ; elle ferma les yeux et répondit avec courage.

— Moi non plus, Charles, je ne pourrai pas aimer un homme qui aurait servi l'Allemagne, même quelques jours !

Charles Wendel se recueillit un instant, puis il répondit résolument :

— Je partirai cette nuit... non pour Strasbourg, mais pour la France.

Un cri de joie sortit des lèvres de Marthe et les yeux du vieux Ferber brillèrent d'émotion.

Ils se retournèrent au son d'une voix qui répondait pour eux :

— Alors seulement, tu seras digne d'être le fils des Ferber.

C'était Joachim Ferber, le père de Marthe et fils d'Hippolyte.

Le paysan venait de la pièce voisine ; on ne l'avait pas entendu ouvrir la porte, il s'avança mains tendues.

— Père ! s'écria Charles d'une voix vibrante, je vous redemande aujourd'hui solennellement la main de Marthe.

— Charles, je ne reprends pas ma parole, ajouta le père, mais c'est à un Alsacien de France que je la laisse : n'oublie pas que tu es fils de Français et que tu seras Français demain : va, évade-toi, fais comme tous ceux qui ont déjà fui : passe la frontière, à pied, seul, cette nuit même, et reste en France. C'est d'elle que nous viendront bientôt la lumière et la liberté.

Le soleil marquait à peine midi sous la flèche aiguë du cadran solaire, au mur de la ferme, lorsque Charles Wendel quitta Hippolyte, Joachim Ferber et Marthe, sa fiancée.

Quelques mois de guerre, se disait le jeune homme, juste le temps de gagner ma Médaille militaire, le temps de me montrer un héros et je reviendrai dans ma chère Alsace délivrée enfin de la botte prussienne.

Ce sera pour unir mon sort au tien, Marthe, ma bien-aimée... Nous serons chez nous, aux Belles-Feuilles... Ah ! que nos champs seront beaux sous l'effort de notre labeur... Nous aurons des enfants blonds comme les blés et nous serons heureux. Marthe, près de nos pères qui vieilliront. Je changerai le pailler de place ; je mettrai, là, sous l'orme séculaire qui ombrage la maison, un pigeonnier ; j'agrandirai l'étable pour deux paires de bœufs de plus et j'achèterai cette sapinière, tout le sommet de la colline...

Charles monologuait ainsi, et sa figure, un instant, assombrie par les graves paroles des Ferber, reprenait peu à peu l'expression satisfaite qui lui était propre.

(A suivre).

Cette argumentation ne trouve pas, chez M. *A. Couchepin,* une intelligence à convaincre. Si le chef du département de Justice et Police n'écoutait que ses sentiments intimes il dépasserait peut-être les désirs du personnel enseignant auquel il rend le plus complet hommage. Mais, M. *A. Couchepin* est un homme très pondéré : il craint qu'un pas en avant trop allongé ne se change en un faux pas compromettant. Chacun sait aussi que M. *Couchepin* est un juriste éminent — quelques-uns le voient déjà à Montbenon —. On conçoit donc qu'il éprouve un certain besoin de mettre, entre les lois, l'harmonie la mieux réglée : or, le chiffre de 18 est une norme insérée dans d'autres volumes législatifs (code civil, loi sur les fabriques, organisation militaire). Il redoute d'ailleurs que, la porte des cafés leur étant fermée, les jeunes gens de 18 ans ne se réunissent clandestinement pour absorber des boissons alcooliques dans des conditions plus fâcheuses que s'ils étaient attablés dans des locaux publics contrôlés par la police.

La balance de la discussion, on le voit, possède des plateaux qui descendent et montent tour à tour. M. *R. Evêquoz* lance, sur celui de M. *Rey*, le poids de son éloquence à la fois si souple et si chaude. Il rappelle que le but de la loi est de combattre l'alcoolisme. Coupons donc court à l'entraînement des jeunes gens qui, souvent malgré eux, d'autres fois par simple gloriole, se livrent à des abus qui ont une influence désastreuse sur leur instruction ou sur leur conduite morale.

« Combien de fois, conclut l'orateur, — et je vous prends à témoins, Messieurs —, combien de fois n'avez-vous pas entendu les plaintes douloureuses de pères et de mères de famille vous avouant dans les larmes : « Nous ne savons que faire de notre garçon. Il est cependant doué d'un bon naturel, mais il se laisse entraîner par de mauvais camarades, et nous perdons toute autorité sur lui ». Refuserez-vous une arme de défense à ces pères et mères de famille ? Refuserez-vous de les aider à guider leurs enfants dans la bonne voie ? Non, Messieurs. Faisons donc une œuvre qui obtiendra la sanction du peuple valaisan ».

Les bravos accueillent cette péroraison. On vote — 41 voix contre 41 exactement, amènent les aiguilles de la balance sur la même ligne. Il appartient au président d'appuyer sur l'un des plateaux. Sans hésitation, M. *Ribordy* ajoute sa voix à celle des partisans des 19 ans. Le désir du personnel enseignant est donc accompli, avec la légère modification suivante : il est interdit à tous débitants de boissons alcooliques d'en délivrer aux personnes qui n'ont pas atteint *l'âge du recrutement.*

Quelques nouveautés

Sur une proposition de M. *Et. Dalves,* l'heure d'ouverture des cafés fixée dans le projet à 6 heures du matin est retardée à 8 h. pendant les mois d'hiver (du 1er novembre au 1er avril). Le but de cette mesure est de restreindre la vente de la *goutte.*

Reproduisons d'autres innovations.

Les autorités cantonales et communales peuvent exiger qu'une liste des étrangers logés la nuit précédente soit remise chaque matin à la police.

Il doit être accordé à chaque employé : un repos ininterrompu de 8 heures au moins par 24 heures ; les dimanches et jours de fête, un temps libre suffisant pour l'accomplissement de ses devoirs religieux ; un jour de congé par mois, et une demi-journée par semaine.

Peuvent seuls obtenir la patente pour la vente, sur place, des boissons distillées :

a) les établissements (hôtels, pensions, débits de vin, etc.) qui sont au bénéfice d'une concession de l'autorité communale compétente ;

b) les pâtisseries qui ne font pas le commerce de l'épicerie.

La patente pour le commerce en détail des boissons spiritueuses ne peut être délivrée qu'aux établissements au bénéfice d'une concession, ainsi qu'à ceux où cette vente se trouve en connexité naturelle avec d'autres marchandises, tels que :

a) les distilleries et les brasseries ;

b) les commerces de vins et liqueurs ;

c) Les magasins de comestibles et de denrées.

Cette dernière catégorie ne trouve pas grâce devant la commission. Celle-ci a peur, non sans raison, que de lourds et regrettables abus se glissent dans cette vente qui est surtout pratiquée par les coopératives de consommation.

Le motif paraît justifié aux yeux du Conseil d'Etat, qui aurait bien voulu lui-même rayer ce dernier paragraphe. Mais il y a, dans la Constitution fédérale, une petite ligne qui, probablement, lui donnerait tort. « Le commerce de détail des boissons alcooliques, y est-il dit, est autorisé où ce commerce est en connexité avec les autres marchandises ». Ainsi, dans les autres cantons, cette vente est autorisée. M. *Couchepin* prendra, d'ici aux seconds débats, de plus amples informations à ce sujet.

Il est constitué quatre sortes de patentes, avec une échelle de 10 à 200 fr.

Le Canal Stockalper

On suspend l'examen à l'article 68, (il y en a 81) pour passer à un autre sujet.

Je veux parler du décret concernant l'élargissement du Canal Stockalper, en aval de Vouvry. Ce canal est déjà utilisé par la Société des ciments de Baulmes qui possède, à Vouvry, une usine en activité.

Le devis de cette restauration est évalué à fr. 110.000, dont le 40 % payable par la Confédération, le 20 % par le Canton, le solde par les communes de Port-Valais, Vouvry, Vionnaz et Collombey-Muraz, par la Société des ciments, et par les Chemins de fer fédéraux.

M. *L. Bressoud,* de Vionnaz, profite de l'occasion offerte pour défendre vigoureusement les intérêts de ses administrés. Le canal, paraît-il, aurait besoin d'être curé et nettoyé autant en amont qu'en aval de Vouvry. Les propriétaires de cette partie de la plaine qui voient le plus souvent leurs biens-fonds sous l'eau, en savent quelque chose.

M. *Couchepin* qui vient de quitter la toge pour reprendre le compas des Travaux publics, (M. *Kuntschen,* comme on le sait, étant absent pour cause de maladie), répond qu'il commence par le bon bout, du côté du lac, avec le ferme espoir de remonter le cours d'eau au fur et à mesure qu'il sera possible.

Séance du 17 Novembre 1915.

Encore la loi sur les auberges

On y va d'un dernier coup de collier pour en finir avec la loi sur les auberges.

L'article 73 interdit la vente des boissons spiritueuses à l'emporté dès 9 h, du soir, et les dimanches et fêtes, avant midi. Les conseils communaux peuvent étendre cette défense à toute la journée du dimanche.

Les contraventions à la loi sont punies par des amendes passant par toute la gamme de fr. 2 à 300 et prononcées tantôt par le Tribunal de simple police, tantôt par le Département de Justice et Police.

Quel sera le sort des concessions actuellement existantes ? Voici la réponse du projet :

« Les concessions continueront à produire leurs effets jusqu'à l'expiration du terme pour lequel elles ont été accordées, sauf en cas de décès, de faillite ou de renonciation du bénéficiaire.

Toutefois, les concessions accordées sous l'empire de la loi ancienne qui, à teneur de la loi nouvelle, sont de la compétence de l'autorité communale, expireront de plein droit cinq ans après la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, et celles qui sont du ressort du Conseil d'Etat, dix ans après la même date.

Ces concessions pourront être renouvelées conformément aux dispositions du chapitre IV, dispositions qui sont immédiatement applicables à toutes les concessions existantes ».

Ainsi que nous l'avons déjà écrit, dans les localités où le nombre des cafés est supérieur au maximum d'un café sur 200 habitants, la suppression des établissements surnuméraires aura lieu par voie d'extinction.

Sur la proposition de M. *Et. Dallèves* une disposition sauvegardera le maintien des établissements bien achalandés et de premier ordre, dans les localités où leur disparition causerait un préjudice au développement général de ces localités.

Recours en grâce

A 10 heures, la séance est suspendue pour permettre à Messieurs les membres du Gouvernement et du Grand Conseil d'assister à l'ensevelissement de Mlle Marie Kuntschen, fille de M. le conseiller d'Etat Kuntschen.

A la reprise, on liquide 14 recours en grâce. La plupart des requérants sont des récidivistes. Ils en appellent vainement à l'indulgence de nos pères conscrits qui n'inclinent pas du tout à avilir, par des actes de clémence trop répétés, le prestige du royal droit de grâce. Seul un certain Zanolla, d'Italie, qui en est à sa première condamnation, obtient la remise de sa peine : une année environ. Il sera rapatrié immédiatement.

Un revirement

Nous voici enfin arrivés au bout de la loi sur les débits de boissons. M.M. *Frs Burgener* et *C. Défayes* s'accordent à trouver trop draconiennes quelques dispositions de la loi. En voulant trop bien faire, on court le risque de ne rien faire du tout. Le bateau est très chargé : l'équipage, qui est le peuple, pourrait bien jeter par dessus bord le nautonier et le pilote qui sont les autorités législatives.

L'atmosphère de la salle se brouille. Les protagonistes les plus ardents de la loi sont absents. L'occasion est propice pour les vaincus de hier de rattraper la victoire. M. *Et. Dallèves* pousse l'attaque. A part une faible minorité, la salle renie son vote de la veille et fixe à 18 ans la limite d'âge pour la fréquentation des cafés.

Cet épisode significatif laisse entrevoir de beaux duels oratoires dans les seconds débats, lors d'une prochaine session.

† Vérossaz. — *(Corresp.)*

Mardi, a eu lieu, militairement, l'ensevelissement d'Alexis Richard, la victime de l'accident de Sainday. La fanfare militaire et une section, actuellement en service aux forts, commandée par le Ier lieutenant Mayor, conduisirent le deuil. Un nombreux public accouru de tous côtés assistait à la cérémonie qui a traduit par un geste expressif et impressionnant ce fait que, si la patrie demande aux familles de durs sacrifices, elle sait, aux heures de deuil, comprendre leur douleur, et leur apporter, dans l'épreuve, cette consolation si douce qui s'appelle la reconnaissance.

Les paroles très émues qui furent prononcées sur la tombe par le Ier lieutenant Mayor en sont un sûr témoignage. Les voici dans leur belle et émouvante simplicité :

« C'est avec une profonde tristesse, canonnier Richard, que nous t'accompagnons jusqu'à ton dernier repos. Tu fus toujours un camarade dévoué ; tu t'acquittais joyeusement des travaux et corvées qui t'étaient ordonnés, tu mettais de l'entrain dans ta section. Dans les moments pénibles, tu as toujours répondu par un présent énergique à l'appel de tes supérieurs. Ta gaieté nous faisait du bien dans les heures d'amertume. Tu fus un soldat zélé. Ton départ prématuré est pour nous une perte douloureuse... Un vide vient de se faire parmi nous. Il ne se comblera que bien lentement. Nous songerons souvent à toi, à tes gestes, à ta bonne humeur, à ton amabilité. Tu restes en pensée dans nos cœurs. Nous ne supposions pas nous quitter si vite. Nous te disons un au revoir, dans l'espoir de nous retrouver plus tard dans une patrie encore plus belle.

Au nom de ta chambrée, de ta section, de tes chefs, de la garnison de St-Maurice et de l'armée suisse, nous venons présenter à ta famille affligée, tous nos témoignages de la plus vive sympathie.

A toi, canonnier Richard, tes camarades attristés te disent Adieu ! »

Vétroz. — *(Corresp.)*

Notre village se flatte à juste titre de son palais scolaire qui forme un contraste frappant avec l'église tombant en ruine. Que pensez-vous d'un édifice religieux dégradé, lézardé, un toit troué par les temps, une voûte menaçant de s'effondrer ; est-il digne d'être appelé une maison de Dieu ? Non, sûrement non ! il est même un péril continuel pour les paroissiens qui assistent aux offices. Notre dévoué pasteur, allant au devant du désir de ses fidèles, s'est assumé la lourde tâche d'édifier une nouvelle église. La population entière reconnaît l'urgence d'une telle entreprise et participe de ses dons qui, au total, atteignent quelques mille francs. Le correspondant du *Confédéré* déclare que la reconstruction de l'église est d'une nécessité secondaire, d'autant plus que le village ne possède pas encore une eau potable. Ceci ne date pas d'aujourd'hui. A ce philanthrope, qui veut que la diphtérie ait été apportée par les eaux, je rappellerai qu'il y a une dizaine d'années une pétition avait été faite dans le but de procurer aux habitants une eau pure et saine ; mais, vu le préavis défavorable de l'administration, la réalisation de ce beau projet était écartée. Etait-ce la crainte de nous surcharger de dettes ? Je ne pense pas, puisque nous n'avions pas encore de maison d'école à payer, mais plutôt le mauvais vouloir des administrateurs, qui ne voient de réalisable que ce qui ressort de leur initiative. Maintenant, pour ce qui concerne l'église, une reconstruction s'impose, si nous ne voulons nous exposer au danger d'être un jour ensevelis sous les voûtes. Notre commune a des dettes, il est vrai, mais la construction de la nouvelle église peut, par l'entremise de notre révérend prieur, se faire dans de si bonnes conditions qu'il nous est même impossible de les refuser. Les vues de notre Curé sont bien fondées et orientées ; peut-être ne s'attendait-il pas, en arrivant à Vétroz, à trouver en la personne du correspondant du *Confédéré,* un guide toujours prêt à lui montrer son chemin.

X.

Les vols dans les cabanes du Club alpin suisse. — *(Corresp.)*

Il y a toujours des gens qui croient pouvoir emporter tout ce qui n'est pas solidement fixé dans les cabanes du Club alpin. Les Sociétés alpines (Club alpin suisse et autres) sont décidées à poursuivre avec une grande sévérité la punition de pareils abus.

Dans la plupart des cas, il est possible de découvrir le coupable par l'intervention immédiate de l'autorité judiciaire. C'est ainsi que deux malfaiteurs ont été condamnés pour avoir dérobé des boissons et des ustensiles dans la cabane de Segnes, l'un, Ch. Wittmann, à sept mois et demi, l'autre, A. Tester, à six mois et demi d'emprisonnement ; tous deux avec privation des droits civiques pendant cinq ans. Ils furent, en outre, condamnés au payement des frais et au remboursement des dommages occasionnés.

D'autres cas semblables sont encore pendants. C'est ainsi qu'on a pu découvrir les voleurs de la cabane de Punteglias (Grisons) et les livrer à la justice.

Les délits de cette nature sont punis avec une rigueur toute particulière, parce que les cabanes que le Club alpin met, dans les Alpes, à la disposition de la communauté, sont placées sous la sauvegarde du public.

Le Comité central du C. A. S.

Bibliographie

« HISTOIRE MILITAIRE DE LA SUISSE »

Le Chef de l'Etat-major général a fait rédiger une Histoire militaire de notre pays, avec le consentement du Général, dans le but d'éveiller et d'affermir l'esprit national.

Plusieurs des historiens les plus distingués ont consacré généreusement leur temps et leurs forces à cette entreprise patriotique, et créé ainsi une œuvre durable, à la fois claire accessible à tous et d'une valeur scientifique incontestable.

L'« Histoire militaire de la Suisse » sera publiée simultanément en allemand, en français et en italien. L'ouvrage complet aura paru dans six mois en trois volumes comprenant au total douze cahiers. **L'Intendance des imprimés du Commissariat central des guerres à Berne** sera chargée de la vente pour l'armée.

Un prix exceptionnel (fr. 7.20 pour l'ouvrage complet) est fixé pour les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée suisse, sans distinction d'unités (y compris ceux qui actuellement ne se trouvent pas sous les drapeaux). Les militaires remettront leurs commandes, par l'intermédiaire de leur chef d'unité, à l'Intendance des imprimés du Commissariat central des guerres. La librairie **Ernest Kuhn, à Bienne et Berne,** s'est chargée de la vente en commission des éditions allemande et française, tandis que l'édition italienne sera mise en vente dans les mêmes conditions par la librairie **A. Arnold à Lugano.** Les personnes non militaires qui désireront se procurer cet ouvrage pourront s'adresser à toutes les librairies ainsi qu'aux deux librairies mentionnées ci-dessus ; le prix de vente publique a été fixé à fr. 12.— pour l'ouvrage complet et à fr. 1.20 pour chaque cahier.

Le premier cahier est consacré aux souvenirs des premières luttes de nos ancêtres pour l'indépendance de notre pays et plus particulièrement à la bataille de Morgarten.

LES ANNALES

Il faut lire, cette semaine, dans **Les Annales :** l'article substantiel et suggestif de l'Abbé Wetterlé sur la vanité allemande dans son organisation hiérarchique ; les judicieuses réflexions du contre-amiral Degouy, sur le rôle de notre marine en Orient ; les piquantes impressions de séjour en Allemagne de Jos.-J. Schurmann ; les chroniques d'actualité d'Emile Faguet, Paul Bourget, Maurice Barrès, René Doumic, Pierre Loti, Alfred Capus, Yvonne Sarcey, Le Bonhomme Chrysale ; les poèmes patriotiques de Miguel Zamacoïs, Hélène Picard, Paul Manivet, Maurice Boigey, Lionel Laroze, Octave Houdaille, etc., qu'accompagnent de vigoureuses ou pittoresques illustrations de Lucien Jonas, Jérémitch, Hansi, Henriot, Ch. Huard, Fernand Fau, etc., et de nombreuses photographies de guerre du plus pathétique intérêt.

Le numéro, 25 centimes.

Un an, 10 francs ; six mois, 5 fr. 50.

Abonnements à prix réduit pour les soldats du front : 3 mois, 2 fr. 50. 51, **rue Saint-Georges, Paris.**

SILLON ROMAND, journal agricole illustré, avec son supplément *Le Petit Sillon,* paraissant deux fois par mois. Fr. 3.20 par an. Administration 3, rue Pichard 3, Lausanne.

Sommaire du No du 16 Novembre 1915

L'affouragement d'hiver. — Des pommes de terre d'Allemagne. — Le lien sacré. — Nouvelles agricoles. — Approvisionnement des populations en lait frais. — Conservation des légumes. — Considérations sur l'agriculture. — Tuteurs et arbres fruitiers (illustr.) — Beurrée Giffart (illustr.) — Les expériences dans le Jura. — Engraissement du porc.

Sommaire du « Petit Sillon Romand »

Maladies transmissibles des animaux à l'homme (suite). — Empoisonnement par le colchique d'automne. — Aviculture de rapport et d'agrément : Dans la basse-cour. — Poule Langshan noire (illustr.). — Marché concours de Lausanne. — Cours d'aviculture à Nyon. — Cuniculture. — Floriculture. — Corbeilles pour l'expédition des fruits (illustr.). Prix des fruits. — Arboriculture. — Le puceron lanigère. — Consultations du « Sillon » : Vaginite. Maladie du lécher. Saule pour les lapins. Gastrite.

Erreur ne fait pas compte !

Les véritables **Pastilles Wybert-Gaba** ne se font qu'à la **pharmacie d'Or,** à Bâle. Elles ont une réputation de 70 années et sont toujours souveraines contre la toux, les maux de gorge, bronchites, influenza, asthme, etc.

Les **Wybert-Gaba** ne se vendent qu'en boîtes à 1 franc. 1071

CIGARES FROSSARD

“Pro Patria„

25 ct. Le paquet de 10 cigares — En vente partout 25 ct.

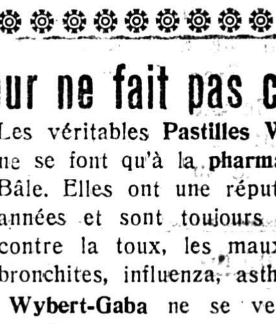

NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE

KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL

Boite (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

Jugement

Je recommanderai de plus en plus auprès de ma clientèle votre Café de Malt Kneipp de Kathreiner qui donne les meilleurs résultats, tant chez les enfants que chez les adultes et aussi bien chez les malades que chez les personnes en bonne santé. Dr H. à Z. 1069

EUGÈNE LUISIER-REY-BELLET
ST-MAURICE

Malgré la hausse constante des matières premières, les articles ci-après seront cédés aux prix les plus modérés.

BONNETERIE D'HIVER

Chandails, Gilets de chasse, Caleçons et Camisoles, Gants, Bas, Chaussettes, Passe-montagne, Pélerines, Molletières, Chemises jæger et molletonnées, Gilets flanelle.

Jacquettes tricotées pour dames, Figaros, Echarpes, Fichus, Châles, Jupons, Bas et Guêtres, Camisoles.

ARTICLES POUR BÉBÉS

Pélerines et Jacquettes tissus des Pyrénées, Langes, Brassières, Bonnets, Chaussons, Moufles.

Couvertures laine et mi-laine. — Draps de lit couleur.

Coutils et veloutines pour blouses, Flanelettes.

Plumes et duvets. — Parapluies.

Vente au comptant.

Agriculteurs, Arboriculteurs!

Malgré la guerre pensez à l'avenir!

Une année de végétation est un gain!

Je vous offre **choix énorme d'arbres fruitiers** en tous genres

40.000 sujets à des prix modérés

Conditions de payement favorables. 957

Pépinière du Domaine des Iles

Ch. Peter, Martigny, Tél. 131

Magasin Cie Pernollet, Monthey

Grand choix de

Draps et mi-draps — Toilerie — Mercerie — Chapellerie — Chemiserie

Tapis de table — Couvertures en tous genres.

Duvets — Descentes de lit — Toiles cirées — Linoléums. —o— *Vêtements sur mesure.*

** OUVRAGES POUR DAMES. ** 1084

Domestique

désire place pour aider à soigner du bétail ou autre emploi. Adresse: Henri MICHAUD, Bex.

Jeune homme de 17 ans, désire entrer dans une bonne maison comme

apprenti maréchal

S'adr. au Bureau du Journal

Jeune fille

de 17 ans cherche place pour aider au ménage et s'occuper des enfants.

S'adr. au Bureau du Journal

JEUNE FILLE

munie de bons certificats, cherche place comme

SOMMELIÈRE

ou

femme de chambre

S'adr. au Bureau du Journal.

Machine à écrire UNDERWOOD

Vente, location, échange, Papier carbone, Rubans.

H. Hallenbarter, Sion.

A remettre à St-Maurice,

bon petit commerce

Peu de reprise.

S'adr. au Bureau du Journal.

LOTS

à Fr. 1.— de la loterie en faveur du **Théâtre National** pour les représentations **Guillaume Tell** à Altdorf offrent des **grandes chances de gagner**

Tirage irrévocable et sans renvoi possible le 29 novembre 1915

20.000 lots gagnants en **espèces Fr. 50.000, 20.000, 5000, 1000** etc. Celui qui achète une **série entière** de 25 billets **est sûr de gagner.** Sur 15 billets 1 billet gratis, sur 25 billets 2. **Hâtez-vous et adressez** votre commande contre remboursement de suite à **l'Office central** de la loterie à **Berne** Passage de Werdt N° 70 714

A remettre au centre du village de Troistorrents

un commerce

d'épicerie, de mercerie et de modes. Dans le même bâtiment se trouve un local pour la restauration.

Thé — Café Chocolat.

S'adr. C. M Troistorrents.

Billes et Branches

de noyer, plane et poirier, sont achetés à de bons prix par la Fabrique de bois de socques, Charles Claret, Martigny.

A VENDRE

BEAUX porcelets

de toutes grosseurs. — S'adr. à Paul ROUILLER, Martigny-Ville

Vous trouverez

place à Montreux et aux environs, en faisant insérer votre demande dans la « Feuille d'Avis de Montreux », journal le plus répandu de la contrée. S'adresser à Haasenstein et Vogler.

Occasion pour Etrennes

A vendre superbe

bureau américain

en acajou, objet d'art ayant coûté 550 frs, à céder pour 350 frs. *Mlle Nicollerat, au Bévieux, s/ Rex renseignera.*

Fromage

gras, salé à fr. 1.10 la livre. Envoi par poste. GLEYRE et PINGOUD, Laiterie, Lausanne.

Jos. GIROD, Monthey

Articles pour l'hiver

Chemises pour enfants, pour Messieurs et pour Dames; **sous-vêtements** en coton et en laine; **bas; chaussettes; caleçons; maillots; tricots; corsets; cache-corsets; cache-blouses; gants** de coton, de laine et de peau. **Chapeaux** de feutre fins et ordinaires; **casquettes; parapluies. Complets** pour enfants et pour hommes.

—o—

Articles pour bureaux et pour écoles

— **Agendas et sous-mains pour 1916** —

Eug. Luisier-Rey-Bellet, St-Maurice

Dès ce jour

Tous les articles de modes de la saison sont mis en solde

aux prix les plus avantageux.

Chapeaux garnis et formes pour dames et fillettes. — Fournitures: soies, rubans et velours. Plumes, fleurs et fantaisie.

—o— Vente au comptant. —o—

Boucherie Henri HUSER, Lausanne

Téléphone 31.20 — Expéditions soignées.

Bouilli de 0 fr. 80 à 1 fr. 20 la livre. — Bœuf et porc salé, de 0 fr. 90 à 1 fr. 30 la livre. — Cervelas: 0 fr. 20 ct. la pièce; 2 fr. 20 la douzaine. — Saucisses au foie: 2 fr. 80 le kg. — Saindoux pur lard, en baril de 50 kgs: 2 fr. 30 le kg.

N. B. Prière de toujours bien indiquer le prix de la marchandise désirée. 1086

Ouverture d'une halte à St-Gingolph
SUISSE

A partir du dimanche 14 novembre 1915 et jusqu'à nouvel avis, il sera mis en service une nouvelle halte à St-Gingolph (Suisse).

Cette halte sera ouverte au trafic local des voyageurs (3e classe) et des bagages entre St-Gingolph (Suisse). — Le Bouveret et vice-versa.

Pour les autres renseignements, horaire, etc., consulter les affiches apposées dans les gares. 1061

Direction du 1er arrondt des C. F. F.

Favorisez votre journal par vos annonces

LOTERIE

pour la construction du Musée d'Histoire Naturelle à Aarau. La plus grande, la plus intéressante et ayant **le tirage le plus proche.**

320.000 billets à fr. 1.—, dont **50 % seront versés aux gagnants, soit francs**

160.000

Gros lots francs:

1 à 25.000
1 à 10.000
2 à 5.000
5 à 2.000
10 à 1000. — etc tous en espèces.

Prix du billet fr. **1.**—
Pour fr. 10.— 11 billets
» » 15.— 17 »
» » 20.— 23 »

LOTERIE

du Théâtre de Sursee

4454 lots gagnants de frs

75.000

3 à 10.000
2 à 5.000
etc. etc. tous **en espèces.**

Prix du billet fr. **1.**—

Sur 10 billets, 1 gratuit. sur 15 billets, 2 gratuits, sur 20 billets, 3 gratuits.

Demandez la série de 11 BILLETS pour fr. 10. (soit 8 billets d'Aarau et 3 billets de Sursee)

Envoi contre remb. par le Dépôt général: **Mme B. PEYER, rue de Staël, 3, Genève.** 1028

A remettre à Martigny-Brg

CAFÉ

avec bonne clientèle.

S'adresser au Confédéré en ajoutant 20 cts pour la réponse. 1068

A vendre

2000 litres

EAU DE VIE DE MARC

S'adresser à Mayor Eug, à Bramois.

Perdu

le 20 Octobre dernier, d'Evionnaz à Monthey, un carnet de notes, contenant reçus et correspondance.

Le faire parvenir au Bureau du Nouvelliste, contre récompense.

On cherche des

MANŒUVRES

pour travaux à *Bellegarde* (France). Bons prix, travail prolongé.

Pour embauche et renseignements: *P. Poujoulat Fils, rue de Caronge, 74, Genève.* 1085

A louer à Bouveret

deux appartements de trois chambres et cuisine, eau et électricité S'ad. à M. le Juge Bussien au dit lieu.

Vieux fers et métaux

achetés en gros, aux plus hauts prix par

F. Gillardet

10, rue du Flon, Lausanne. Téléph. 4947 1027

A vendre 3 chars de bon foin & 3 de regain

S'adres. à Arlettaz Basile, cantonnier, St Maurice.

Bonne occasion

Orgue d'église presque neuf.

Facture moderne, 2 claviers et pédalier, 9 jeux. Prix très modéré. S'adr. à **M. Mantilleri, Curé du Grand Lancy, Genève.**

HORAIRE D'HIVER du 1er octobre au 30 avril 1916

LAUSANNE-BRIGUE

—	—	5.01	7.28	9.30	—	10.37	12.35	2.15	4.40	6.30	8.10	10.25	dép.	Lausanne
—	—	5.36	8.10	9.50	—	11.23	12.55	2.45	5.21	6.55	8.55	10.54		Vevey
—	—	5.53	8.30	10.01	—	11.46	1.06	3.00	5.42	7.10	9.16	11.08		Montreux
—	—	6.06	8.44	10.11	—	12.03	1.16	3.12	5.56	7.21	9.31	11.20		Villeneuve
—	—	6.28	9.07	10.24	—	12.28	1.29	3.29	6.17	7.35	9.56	11.38		Aigle
—	—	6.35	9.14	—	—	12.36	—	3.35	6.24	—	10.04	11.44		St-Triphon
—	Mar.	6.44	9.24	10.36	—	12.46	1.41	3.44	6.34	7.47	10.17	11.52		Bex
—	5.25	7.02	9.30	10.45	11.00	12.52	1.50	3.55	7.00	7.58	10.24	11.58		St-Maurice
—	5.51	7.14	—	—	11.11	—	—	4.06	7.12	—	—	—		Evionnaz
—	6.10	7.22	—	—	11.20	—	2.03	4.12	7.20	8.11	—	—		Vernayaz
—	6.55	7.35	—	11.03	11.33	—	2.10	4.20	7.33	8.20	—	—		Martigny
—	7.18	2.42	—	—	11.40	—	—	4.26	7.40	—	—	—		Charrat-Fully
—	8.20	7.50	—	—	11.48	—	2.20	4.33	7.50	8.30	—	—		Saxon
—	9.01	7.58	—	—	11.56	—	—	4.40	7.58	—	—	—		Riddes
—	9.35	8.08	—	—	12.06	—	—	4.49	8.09	—	—	—		Ardon
6.10	9.55	8.25	—	11.29	12.23	1.03	2.40	5.00	8.20	8.52	—	—		Sion
6.20	—	8.34	—	—	12.31	1.31	—	5.08	—	9.00	—	—		St-Léonard
6.27	—	8.40	—	—	12.37	1.55	—	5.14	—	9.06	—	—		Granges-Lens
6.40	—	8.50	—	11.46	12.47	3.05	2.59	5.24	—	9.17	—	—		Sierre
7.05	—	9.—	—	12.02	1.09	4.45	3.18	5.45	—	9.40	—	—		Loèche
7.38	—	9.47	—	12.21	1.39	7.55	3.35	6.15	—	10.15	—	—		Viège
7.50	—	10.—	—	12.30	1.50	8.12	3.45	6.25	—	10.27	—	—	arr.	Brigue

BRIGUE-LAUSANNE

arr.	7.49	8.47	11.02	1.45	4.02	Jours ouvrables	—	6.00	7.20	8.55	—	9.50	11.08	
	7.05	8.09	10.43	1.22	3.28		—	5.41	6.47	8.10	—	9.30	10.33	
	6.45	7.46	10.29	1.08	3.08		—	5.29	6.26	7.50	—	9.16	10.13	
	6.28	7.30	10.13	12.52	2.49		—	5.13	6.07	7.31	—	9.00	9.56	
	6.10	7.10	9.59	12.38	2.30		—	5.02	5.47	7.09	—	8.50	9.39	
	6.02	6.59	9.51	12.29	2.21		—	—	5.38	6.58	—	—	9.30	
	5.55	6.52	9.45	12.23	2.14		—	4.50	5.30	6.50	—	8.38	9.23	
	5.47	6.43	9.37	12.15	2.05	5.49	4.23	4.42	5.22	6.40	8.07	8.30	9.15	
	—	6.25	9.19	—	1.31	5.30	4.14	—	—	—	7.57	—	—	
	—	6.17	9.12	11.53	1.24	5.05	4.07	—	—	—	7.49	—	—	
	—	6.07	9.03	11.46	1.14	4.33	3.58	4.22	—	—	7.39	8.07	—	
	—	5.57	8.51	—	1.03	3.15	3.48	—	—	—	7.26	—	—	
	—	5.49	8.44	11.33	12.56	2.57	3.41	—	—	—	7.18	—	—	
	—	5.39	8.36	—	12.49	2.31	3.34	—	—	—	7.08	—	—	
	—	5.30	8.27	—	12.40	2.05	3.26	—	—	—	6.58	—	—	
	—	5.20	8.17	11.14	12.30	1.40	3.17	3.55	—	—	6.47	7.38	11.02	
	—	—	8.03	—	12.16	—	3.04	—	—	—	6.29	—	10.53	
	—	—	7.57	—	12.10	—	2.58	—	—	—	6.19	—	10.49	
	—	—	7.48	10.57	12.02	—	2.49	3.38	—	—	6.08	7.19	10.41	
	—	—	7.32	10.45	11.45	—	2.32	—	—	—	5.48	7.07	10.25	
	—	—	7.—	10.27	11.13	—	2.02	—	—	—	5.14	—	9.54	
dép.	—	—	6.45	10.15	10.58	—	1.50	2.57	—	—	5.00	6.45	9.40	

Sierre-Montana-Vermala

—	8.08	9.52	12.12	2.06	3.07	6.25	dép.	Sierre	arr.	8.31	10.15	2.30	3.28	6.48	—
—	8.21	10.05	12.25	2.20	—	6.38		Venthône		8.18	10.02	2.16	—	6.34	—
—	8.36	10.20	12.40	2.37	3.33	6.57		St-Maurice de L.		8.08	9.52	2.06	3.07	6.25	—
—	8.47	10.31	12.51	2.48	3.44	7.08		Randogne		7.41	9.39	1.51	2.48	6.08	—
—	8.58	10.42	1.02	3.—	3.56	7.20	arr.	Montana	dép.	7.30	9.28	1.40	2.37	5.57	—

Voir les affiches pour les trains à parcours incomplet

Martigny-Orsières

7.48	11.53	2.13	4.30	7.43	dép.	Martigny C. F. F.	arr.	7.22	10.47	1.57	4.10	7.17	—
7.53	11.58	2.18	4.35	7.48		Martigny-Ville		7.17	10.42	1.52	4.05	7.12	—
7.57	12.02	2.22	4.39	7.52		Martigny-Bourg		7.15	10.40	1.50	4.03	7.10	—
8.01	12.06	2.26	4.43	7.56		Martigny-Croix		7.10	10.35	1.45	3.58	7.05	—
8.14	12.19	2.39	4.56	8.09		Bovernier		6.58	10.23	1.33	3.46	6.53	—
8.28	12.33	2.53	5.10	8.23		Sembrancher		6.44	10.09	1.19	3.32	6.39	—
8.38	12.43	3.03	5.20	8.38	arr.	La Douay	dép.	6.33	9.58	1.08	3.21	6.28	—
8.45	12.50	3.10	5.27	8.40		Orsières		6.25	9.50	1.00	3.13	6.20	—

(Dimanches et lundis seulem.)

St-Maurice-Bouveret

Bouveret-St-Maurice

7.00	9.50	12.10	4.45	8.35	dép.	St-Maurice	arr.	6.37	10.35	1.37	3.45	7.50
7.11	10.30	12.21	4.56	8.48		Monthey		6.27	10.25	1.22	3.36	7.40
7.24	11.09	12.34	5.09	9.02		Vouvry		6.11	10.10	12.44	3.20	7.25
7.33	11.22	12.43	5.18	9.12	arr.	Bouveret	dép.	6.00	10.00	12.20	3.10	7.15

Monthey-Champéry

Champéry-Monthey

7.20	10.56	5.00	7.46	dép.	Monthey C. F. F.	arr.	7.04	9.10	11.17	3.27	7.32
8.04	11.42	5.39	8.50		Troistorrents		6.28 (Mercredi seulement)	8.33	10.39	2.51	6.56
8.22	12.—	5.57	9.06		Val d'Illiez		6.15	8.20 (Pas le mercredi)	10.26	2.36	6.43
8.40	12.18	6.15	9.24	arr.	Champéry	dép.	6.—	8.03	10.09	2.19	6.28

Dès le 1er Novembre 1915

Aigle-Ollon-Monthey

Aigle gare D.	6.52	9.12	(le samedi seulement)	10.28	1.40	3.45	6.20	7.40	10.—	Monthey D.	6.04	8.—	(le samedi seulement)	9.02	11.40	1.42	3.47	6.12	7.42
Ollon	7.03	9.24		10.39	1.51	3.56	6.31	7.51	10.12	Collombey	6.15	8.11		9.16	11.53	1.53	3.58	6.23	7.53
St-Triphon	7.13	9.34		10.49	2.01	4.06	6.41	8.01	10.22	St-Triphon	6.23	8.19		9.24	12.01	2.01	4.06	6.31	8.01
Collombey	7.21	9.42		10.57	2.09	4.14	6.49	8.09	10.30	Ollon	6.33	8.29		9.34	12.11	2.11	4.16	6.41	8.11
Monthey A.	7.32	9.52		11.07	2.19	4.24	6.59	8.19	10.40	Aigle gare A.	6.44	8.40		9.45	12.22	2.22	4.27	6.52	8.22